



Le CCAS de GISORS (Eure)

11 872 habitants – 70 kms de Paris

Recrute

UN-E ANIMATEUR-TRICE VIE SOCIALE ET JEUNESSE

CDD (du 1^{er} mai au 31 décembre 2023)

TEMPS COMPLET

Cadre d'emplois des adjoints d'animation

Missions :

- Propose, organise et encadre des activités sous la responsabilité du responsable du pôle animation de la vie sociale et jeunesse et participe à la définition du calendrier des activités pour tout public (jeunes, familles et seniors).
- **Direction en alternance de l'accueil de loisirs 11-17 ans**
 - Encadrer un animateur et les activités des jeunes
 - Assurer les règles d'hygiène et de sécurité, et le suivi administratif de l'ACM
 - Préparer et gérer le budget
 - Proposer, organiser et coordonner l'ensemble des activités
- Participation à la mise en œuvre de l'information jeunesse des 11-25 ans
- Intervention dans différents sites de la Ville ou en sorties extérieures.
- **Développement du partenariat dans le cadre des animations sportives et socio culturelles**
 - Développer des coopérations et alimenter le travail partenarial,
 - Proposer, organiser et d'animer des actions d'animation, de socialisation.

Qualifications requises :

- **BAFD - BPJEPS ou tout autre diplôme admis en équivalence par la DRJSCS**
- **PSC1**
- **Permis B** depuis plus de 3 ans (obligatoirement)

Savoir-faire :

- Connaissance des publics jeunes, familles et seniors
- Maitriser la méthodologie de projets et les techniques d'animation
- Avoir une bonne capacité rédactionnelle
- Utiliser des méthodes et outils d'évaluation
- Concevoir et mettre en œuvre une démarche pédagogique
- Développer et optimiser un partenariat avec les professionnels sportifs et socio culturels
- Maitrise des outils informatiques (Excel, Word, Réseaux...)

Savoir être :

- Etre dynamique et à l'écoute,
- Faire preuve de discrétion professionnelle
- Etre curieux, prendre des initiatives et savoir mettre à jour ses connaissances
- Avoir une bonne capacité d'adaptation et être réactif
- Etre accueillant, rigoureux et avoir le sens de l'organisation
- Savoir travailler en équipe

Conditions particulières liées au poste :

Temps de travail annualisé

Répartition mensuelle des heures : lundis, mardis, mercredis jeudis et vendredis en période scolaire. Amplitude horaires variable entre 8h30 et 18h00.

Les mercredis et vacances : amplitude horaires 9 h à 18h00 et ponctuellement en soirée.

Travail les Samedis sur projet.

Expérience souhaitée

Adressez lettre de motivation et CV : à Monsieur le président du CCAS, Direction des Ressources Humaines, BP 82 27140 GISORS avant le 02 juin 2023 dernier délai. Contact : fatima.loughraieb@mairie-gisors.fr

Tel : 02.32.27.63.99